

REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 2007-210 DU 10 MAI 2007 bis

Chargeant Monsieur François G. NOUDEGBESSI
Ministre de l'Urbanisme de l'intérim de Monsieur
Jean-Pierre BABATOUNDE, Ministre de
l'Environnement et de la Protection de la Nature
pour compter du 5 au 14 mai 2007.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE
CHEF DE L'ETAT
CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU la Loi 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
VU la Proclamation le 29 Mars 2006 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 19 mars 2006 ;
VU le Décret n° 2006-613 du 19 novembre 2006 portant composition du Gouvernement et les décrets 2006-622 du 29 novembre 2006 et 2007-002 du 08 janvier 2007 qui l'ont modifié.

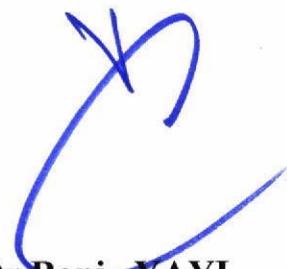
DECRETE

Article 1^{er} : Pour compter du samedi 5 au lundi 14 mai 2007, Monsieur François G. NOUDOGBESSI, assurera l'intérim de Monsieur Jean-Pierre BABATOUNDE, Ministre de l'Environnement et de la Protection de la Nature, pendant son absence.

Article 2 : Le présent décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 10 mai 2007

Pour le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,


Dr Boni YAYI

Ampliations : PR 6 – AN 4- CS 2- CC 2- CES 2 -HAAC2 – HCJ 2 – MEPN 4 – MAEP 4
SGG 4 – AUTRES MINISTERES 21 – DEPARTEMENTS 6 – JORB 1.